

Changement de statut

Par Arteta, le 26/11/2023 à 13:19

Bonjour!

Par Arteta, le 26/11/2023 à 13:24

Bonjour, Madame ,Monsieur je m'appelle Diaby je suis étudiant et j'ai un titre de séjour étudiant, je suis parents d'un enfant français qui a 5 mois et je contribue à sa charge depuis sa naissance, ma question es-ce que je peux faire la demande de changement de statut maintenant ?? Étudiant à vie privée familial

Par Marck.ESP, le 26/11/2023 à 13:56

Bonjour et bienvenue

Vous ne donnez pas de précision sur votre ancienneté en France.

Je suppose que lorsqu'un étudiant devient parent, il peut demander à changer son statut de séjour en France pour bénéficier de la protection offerte par la vie privée et familiale afin de concilier ses responsabilités familiales avec ses études!